



Association Sportive Golf Club de Grenoble Charmeil

<http://www.asgolf-charmeil.com>



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le:

Dimanche 26 Janvier 2020

1/Ordre du Jour : Les membres qui souhaiteraient faire porter des résolutions à l'ordre du jour sont priés de bien vouloir le faire en respectant les modalités décrites à l'article 14⁽¹⁾ de nos statuts⁽²⁾.

2/Appel à Candidatures : Nous sommes en année électorale avec renouvellement de la moitié des administrateurs, nous appelons tous les membres actifs intéressés et désireux de s'associer à la bonne marche de notre association à faire acte de candidature au plus tard le 12/01/2020, conformément à nos statuts⁽²⁾, d'avance nous les remercions.

A St Quentin Sur Isère le 12 novembre 2019

Le Président

J.Charles GUIBERT

(1)Article 14 : L'ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Il n'y est porté que les propositions émanant de lui ainsi que celles qui lui ont été communiquées quatre semaines au moins avant l'assemblée, avec la signature du quart au moins des membres actifs de l'association.

(2)Statuts : consultables à l'accueil du golf ou sur notre site :

<http://www.asgolf-charmeil.com/> rubriques : [Association / Statuts](#)